

## Séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2010

Tous les Conseillers présents sauf Jean-Pierre BLONDEAU, Serge PERELY et Guylaine DESMARIS, excusés.

**Le compte rendu de la réunion précédente (30 juillet) est approuvé.**

### Plan accessibilité voirie et espaces publics

Sur invitation de Monsieur le Maire, Cyril GOUTTE, agent de la Direction Départementale des Territoires (DDT), présente aux élus les principes actuels de l'accessibilité des espaces publics à tous les usagers. Cette opération de sensibilisation leur permet d'appréhender les divers handicaps (moteur, auditif, visuel, mental), leur niveau (partiel ou total) et les problèmes quotidiennement rencontrés. Plusieurs solutions sont présentées ainsi que la réglementation actuelle dans ce domaine. Un plan d'accessibilité doit étudier la situation de chaque collectivité, prévoir les aménagements à réaliser et les modifications à apporter lors d'interventions sur les équipements existants pour rendre leur accessibilité à tout public. La réglementation française souhaite une autonomie complète des personnes handicapées, sans intervention de tiers.

Sébastien MAZZOYER, du cabinet Diag Access présente ensuite le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) de DROM. Ce document sera transmis au Conseil Général et à la CCTER pour validation.

### Cœur de village – tranche 2

Le Syndicat des Eaux Ain Suran Revermont a programmé la réfection de la conduite d'eau avant l'hiver ; le Maire propose un débat sur la deuxième tranche de travaux avec la participation de Sébastien Lacroix, du cabinet Infratech qui a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet. Le projet global présenté en 2004 doit être réajusté pour tenir compte de la réglementation et de l'évolution des comportements, particulièrement en ce qui concerne le stationnement.

### Bâtiments

Dans sa séance du 30 juillet 2010, le Conseil a décidé de faire réaliser, dans le logement de la mairie, les travaux d'isolation et d'amélioration de la consommation énergétique préconisés dans l'étude réalisée par Hélianthe, point info énergie. Le Conseil avait choisi les entreprises pour ce chantier.

La Région Rhône Alpes avait été sollicitée pour une aide financière dans le cadre du C.C.D.R.A., porté par le syndicat mixte CAP3B . Une erreur de calcul dans le mode financement a été constatée. Le plan de financement modifié est approuvé :

Autofinancement	Subvention CDDRA	Total
5 156,64 €	1 289,16 €	6 445,80 € H.T.

Des devis ont été demandés pour la réfection des peintures des menuiseries, boiseries extérieures du bâtiment de la mairie. Les propositions des entreprises consultées sont examinées. Le Conseil accepte le devis de la SARL VUILLOT, de Chavannes sur Suran, pour un montant 2 782.25 €H.T.

### Questions diverses

Le Maire présente le Concours « *Familles à Energie Positive* » lancé par la Région Rhône Alpes et relayé, dans l'Ain, par Hélianthe. Une information a été diffusée, début août, à la population dans le *Petit Dromadaire* N°114. Une seule famille serait candidate. La commune ne donne donc pas suite à cette proposition.

Le dernier rapport de visite de la station d'épuration montre que le fonctionnement général est très satisfaisant et que la station est très bien entretenue.

Il a été constaté que la route des Conches est utilisée depuis quelques temps par des amateurs de course automobile. Une surveillance est mise en place pour que cessent ces comportements.

La C.C.T.E.R. organise son forum des élus le 22 octobre prochain autour du thème du Plan climat Energie Teritorial.

Un bilan provisoire des animations culturelles de l'été est présenté, qui s'avère plutôt positif (fréquentation et coût).

Dans le cadre du suivi annuel des consommations d'énergie en 2009, il est constaté une diminution de 4 % pour l'éclairage public et de 7 % pour les bâtiments communaux. La station d'épuration et les postes de refoulement connaissent une hausse qui pourrait être due à une utilisation ponctuellement plus importante.

**Prochaine réunion** : le 29 octobre 2010